

DECRET N° 2011-327 DU 02 AVRIL 2011

portant approbation du Budget prévisionnel
de l'Institut de Formation Sociale, Economique
et Civique (INFOSEC) pour l'exercice 2011.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2010-350 du 19 juillet 2010 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2006-268 du 14 juin 2006 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret 2006-408 du 10 août 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministre du travail et de la Fonction Publique ;
- Vu** le décret n° 2008-111 du 12 mars 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu** le décret n° 2008-438 du 28 juillet 2008 portant création, attributions, organisation et fonctionnement l'Institut de Formation Sociale, Economique et Civique (INFOSEC)
- Vu** la Convention Cadre signée le 09 juillet 1976 entre le Gouvernement béninois et la Fondation Friedrich Naumann de la République d'Allemagne ;
- Vu** les dispositions de l'Avenant à la Convention de Coopération signé entre la République du Bénin et la Fondation Friedrich Naumann pour la période de 1989 à 1991 ;

G

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'INFOSEC en sa séance du 19 octobre 2010 ;

Sur rapport du Ministre du travail et de la Fonction Publique ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 30 mars 2011.

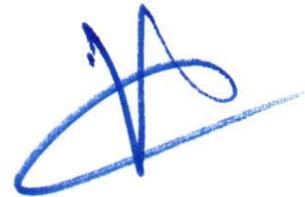
DECRETE :

Article 1^{er} : Est approuvé le budget de l'Institut de Formation Sociale, Economique et Civique (INFOSEC) pour l'exercice 2011 tel qu'il figure en annexe à ce décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 02 avril 2011

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



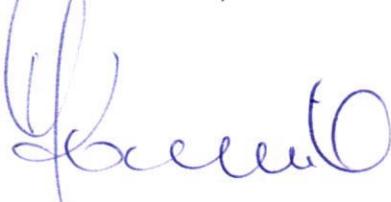
Dr Boni YAYI

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement,
de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination
de l'Action Gouvernementale,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Idriss L. DAOUDA.-

Le Ministre du travail et de la
Fonction Publique,



Gérard KOUASSI AGBOKPANZO.-

